

CAP CONDUCTEUR AGENT D'ACCUEIL EN AUTOBUS ET AUTOCAR (1 AN)

TRANSPORT ROUTIER | CAP C4A

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP « Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar » a pour mission principale d'acheminer en toute sécurité les passagers lors de leurs déplacements réguliers et/ou occasionnels.

Au cours de sa mission de transport, il assure la relation client et s'emploie à véhiculer une image positive de son organisation. Autonome et responsable, il est le garant de la sécurité et de la bonne exécution de sa mission. Il est l'interlocuteur direct du client et doit se conformer à une exigence de conduite professionnelle tout au long de la prestation de transport. Son activité requiert une hygiène de vie compatible avec la conduite d'un véhicule lourd en toute sécurité.

Il peut exercer son métier dans le cadre de transports urbains, scolaire, sur lignes régulières ou occasionnelles.

CONTENU

La formation délivre les enseignements pratiques et théoriques permettant de maîtriser les compétences liées aux activités suivantes :

- Mettre en œuvre la mission de transport (prendre en charge un véhicule de transport en commun, préparer sa mission de transport, gérer sa caisse et ses titres de transport, préparer son itinéraire...)
- Conduire de manière professionnelle (formation au permis D, mettre en œuvre les principes d'écoconduite, gérer un dysfonctionnement...)
- Gérer la relation client (prendre en charge un client, traiter les informations...)
- Clôturer l'opération de transport (remettre son véhicule en conformité, gérer l'environnement, gérer les documents...).



EN PRATIQUE

Modalités :

Sous statut scolaire ou en apprentissage, il effectuera 6 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) durant son cursus de formation.

Ce CAP est accessible aux candidats titulaires d'un diplôme (CAP, BAC...) et du permis B.

Organisation des examens : les épreuves sont de type CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Insertion professionnelle :

Le titulaire du CAP C4A peut prétendre, dans le cadre d'une première expérience, aux emplois de conducteur d'autocar (transport interurbain en scolaire, sur ligne régulière ou occasionnelle) ou d'autobus (transport urbain). Après une première expérience professionnelle de conducteur il peut évoluer vers des fonctions de conducteur grand tourisme, en événementiel, conducteur de tramway ou de métro. Une évolution professionnelle vers des postes liés à l'exploitation, le contrôle et la régulation sont possibles.